



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Inspection Pédagogique Régionale

Affaire suivie par :
Frédérique HANNEQUIN
Marie-Laure JALABERT
Christine LAUER
Catherine VERCUEIL
IA-IPR Histoire-Géographie
Éducation Civique
Téléphone
04.72.80.63.38
04.72.80.60.09
04.72.80.63.83

Télécopie
04.72.80.63.37
Mél.
ipr@ac-lyon.fr

92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon cedex 07

Lyon, le 9 janvier 2013

Frédérique HANNEQUIN
Marie-Laure JALABERT
Christine LAUER
Catherine VERCUEIL

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Histoire, Géographie, Éducation Civique

à

Mesdames et Messieurs
les professeurs d'Histoire, Géographie,
Éducation Civique

s/c de Mesdames et Messieurs
les Chefs d'établissement

Chères collègues et chers collègues,

Notre équipe présente à chacun(e) de vous des vœux sincères de réussite et de bonheur pour cette nouvelle année qui s'annonce, en espérant que les vacances vous ont permis de vous reposer. Par ce présent courrier, nous tenons à faire le point sur certains dossiers.

Inspections individuelles.

Au cours du premier trimestre, nous avons déjà rencontré certains d'entre vous et avons pu apprécier la qualité de votre implication dans la mise en œuvre des nouveaux programmes de collège et de lycée. Dans un souci d'équité, nous avons privilégié les collègues qui présentaient des retards ou absence d'inspection, tout en intégrant les demandes. Nous vous rappelons qu'il existe un protocole d'inspections (BIR n° 18 du 24 décembre 2007), commun à toutes les disciplines, précisant les modalités, les documents à proposer lors de notre venue (progressions, évaluations...). Les collègues souhaitant être inspectés peuvent transmettre une demande par la voie hiérarchique et nous nous efforcerons de la satisfaire.

Nouveaux programmes de collège.

Au cours des journées organisées en 2012 (avril/mai et novembre) sur les nouveaux programmes de la classe de troisième et le nouveau DNB l'inspection pédagogique a rencontré, à chaque occasion, environ 600 professeurs du public et du privé. Les pistes proposées dans le cadre des ateliers tant en histoire, qu'en géographie et éducation civique ainsi qu'une synthèse des interventions des inspectrices sont en ligne sur le site académique, à l'adresse suivant:

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/histoire/spip.php?rubrique520>.

Par ailleurs, nous tenons à vous rappeler la mise en ligne des documents ressources pour faire la classe sur le site Eduscol, « Grilles de références (palier 3) pour l'évaluation et la validation des compétences du socle commun », les « Contributions des disciplines à l'évaluation de la culture humaniste » ainsi qu'un vade-mecum des capacités pour nos disciplines. Ces documents, très fournis, peuvent vous aider à mieux appréhender le travail par compétences.

Nouveaux programmes de Lycée

- Allègement du programme de Première S (arrêté du 5 novembre 2012, BO n°46 du 13 décembre 2012)

Thème 3 - Le siècle des totalitarismes (10-11 heures)

| Questions | Mise en œuvre |
|---|--|
| Genèse et affirmation des régimes totalitaires (soviétique, fasciste et nazi) | - Les régimes totalitaires dans l'entre-deux-guerres : genèse, points communs et spécificités — Les totalitarismes face aux démocraties dans les années 1930 |
| La fin des totalitarismes <i>remplacés par</i> « la fin des régimes totalitaires. » | - La dénazification de l'Allemagne et le procès de Nuremberg - La sortie progressive du totalitarisme en URSS : Khrouchtchev, la déstalinisation et ses limites ; Gorbatchev, de la Glasnost à la disparition de l'URSS <i>remplacés par</i> « Gorbatchev et la fin de l'URSS. » |

Thème 4 - Colonisation et décolonisation (7-8 heures)

| Questions | Mise en œuvre |
|--|---|
| Le temps des dominations coloniales | - Le partage colonial de l'Afrique à la fin du XIX ^{ème} siècle - L'Empire français au moment de l'exposition coloniale de 1931, réalités, représentations et contestations |
| La décolonisation | Deux études : — La fin de l'empire des Indes - La guerre d'Algérie |

Thème 2 - Aménager et développer le territoire français (24-26 heures)

| Questions | Mise en œuvre |
|---|--|
| Valoriser et ménager les milieux | - La gestion durable d'un milieu (étude de cas) - Potentialités et contraintes du territoire français (ultramarin compris) |
| La France en villes | - Mouvements de population, urbanisation, métropolisation - Aménager les villes : réduire les fractures sociales et spatiales - Entre attractivité urbaine et nouvelles formes de développement : les espaces ruraux |
| Les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation | - Un territoire de l'innovation (étude de cas) - Les espaces de production agricole en lien avec les marchés européens et mondiaux - Dynamiques de localisation des activités et mondialisation |
| Mobilités, flux et réseaux de communication dans la mondialisation | - Roissy : plate-forme multimodale et hub mondial (étude de cas) - La connexion inégale du territoire français à l'Europe et au monde par les réseaux de transport et le numérique |

Thème 3 - L'Union européenne : dynamiques de développement des territoires (11-12 heures)

| Questions | Mise en œuvre |
|--|--|
| De l'espace européen aux territoires de l'Union européenne | - Europe, Europes : un continent entre unité et diversité - L'Union européenne : frontières et limites ; une union d'États à géométrie variable - Disparités et inégalités socio-spatiales : l'action de l'Union européenne sur les territoires |
| Les territoires ultramarins de l'Union européenne et leur développement | - Le développement d'un territoire ultramarin : entre Union européenne et aire régionale (étude de cas) - Discontinuités, distances, insularité, spécificités socio-économiques |

Thème 4 - France et Europe dans le monde (11-12 heures)

| Questions | Mise en œuvre |
|--|--|
| L'Union européenne dans la mondialisation | - L'Union européenne, acteur et pôle majeurs de la mondialisation - Une façade maritime mondiale : la « Northern Range » - Une aire de relation de l'Union européenne : la Méditerranée |
| La France dans la mondialisation | - La présence française dans le monde - La France, pôle touristique mondial - Paris, ville mondiale |

• Croquis et schémas du programme de géographie de 1^e

L'Inspection générale d'Histoire-géographie en a fixé la liste pour la session anticipée 2013.

Les parties de programme suivantes pourront être l'objet d'un sujet de croquis :
« Potentialités et contraintes du territoire français (ultramarin compris) »
« Mouvements de population, urbanisation, métropolisation »
« Dynamiques de localisation des activités et mondialisation »
« La connexion inégale du territoire français à l'Europe et au monde par les réseaux de transport et le numérique »
« Disparités et inégalités socio-spatiales dans l'Union européenne »
« Une façade maritime mondiale : la Northern Range ».
« L'organisation de l'espace français » ; ce croquis ne correspond pas directement au libellé d'une partie du programme, mais constitue une nécessaire synthèse spatiale du thème 2 ; ce croquis est donc essentiel et pourra être posé à l'examen.

Les parties de programme suivantes pourront être l'objet d'un sujet de schéma :
« La région où est situé le lycée »
« Un territoire de l'innovation »
« Roissy : plate-forme multimodale et hub mondial »
« Le développement d'un territoire ultramarin : entre Union européenne et aire régionale »
« Paris, ville mondiale ».

Baccalauréats

• Epreuve anticipée de Première S

Les allègements du programme de Première S ne modifient ni les modalités ni la structure de l'épreuve anticipée Ss

• Oral de l'option de terminale S

L'équipe des inspectrices accueillera les 15, 17 et 22 janvier 2013 les professeurs de lycée désignés par leur établissement. L'objet de la formation est l'accompagnement de la mise en œuvre du programme de terminale ainsi que de la nouvelle épreuve orale de l'option. Des informations institutionnelles et des propositions pédagogiques par les enseignants membres de groupe de ressource disciplinaire seront présentées.

Nous remercions d'avance les enseignants présents à ces journées de veiller à diffuser les informations à leurs collègues ; les contributions pédagogiques seront par ailleurs postées sur le site académique.

Calendrier du rétablissement en série S

- Rentrée 2013

- nouvel horaire de 2h30 hebdomadaires avec un programme recadré en Première S,
- disparition de l'épreuve anticipée,
- maintien de l'option en Terminales S et de l'épreuve orale

- Rentrée 2014

- nouvel horaire de 2h hebdomadaires avec un programme recadré en Terminale S
- épreuve terminale écrite de 3 heures au baccalauréat, coefficient à définir.

Calendrier des examens

| Epreuves | dates |
|---|--|
| DNB | 28 juin 2013, de 9h à 11h |
| Epreuves orales des sections européennes | Du 7 au 14 juin 2013 |
| Epreuve anticipée de Première S | 18 juin 2013, 8h-12h |
| Epreuves terminales L et ES | 18 juin 2013, 8h-12h |
| Oral de l'option de terminale S | 5 journées (lundi, mardi, jeudi, vendredi, lundi) après le 21 juin |
| Epreuves écrites STG et ST2S | 18 juin 2013, 8h-10h30 |
| Epreuves orales anticipées de Premières STI2D, STL et STD2A | Selon le calendrier rectoral à venir |
| Epreuves du second groupe | 8 et 9 juillet 2013 |

Participation aux examens

Nous vous rappelons que la participation aux opérations de correction des épreuves des examens du second degré est une obligation de service. Hormis la participation aux jurys de concours nationaux (CRPE, CAPES, Agrégation), aucun autre examen n'a priorité sur les convocations qui sont vous adressées par les services académiques. Il vous appartient donc de prendre vos dispositions en cas de missions multiples qui seraient à votre seule initiative.

Nous vous demandons par ailleurs de faire connaître à votre chef d'établissement les situations particulières pouvant donner lieu à un aménagement ou à une annulation de la charge d'examen et ce, dans les plus brefs délais.

Journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité - 27 janvier 2012

Le Bulletin Officiel du jeudi n°1 du 3 janvier 2013 rappelle l'importance de la commémoration de la date anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz et l'occasion que cette journée représente pour évoquer « les valeurs fondatrices de l'humanisme moderne ».

Des ressources sont à votre disposition pour préparer cette journée et notamment :

- le site de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah : <http://www.fondationshoah.org/>
- le site « enseigner la Shoah » : <http://www.enseigner-histoire-shoah.org/>
- le numéro n° 968 du 15 janvier 2009 de la revue Textes et documents pour la classe (TDC) du Centre national de documentation pédagogique (CNDP), intitulé « Arts et littérature de la Shoah » ;
- le DVD « Mémoire demain, témoignages de déportés » de l'Union des déportés d'Auschwitz (2009), disponible pour prêt dans les centres

régionaux et les centres départementaux de documentation pédagogique (CRDP et CDDP), qui présente les témoignages d'anciens rescapés d'Auschwitz et de Birkenau ;

- la « Curiosphère », site éducatif de la chaîne France 5 : www.curiosphere.tv/ressource/1708-shoah, qui propose des pistes de travail sur le sujet aux enseignants et aux élèves.
- Le site des "Itinéraires de Citoyenneté", construit par le CIDEM avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale

L'ensemble de ces informations peut être retrouvé sur le site portail Eduscol :

<http://www.eduscol.education.fr/cid45608/memoire-des-genocides-et-prevention-des-crimes-contre-l-humanite.html>.

Éducation à la Défense :

- **Journées départementales de sensibilisation aux questions de la Défense :**

Elles sont prévues cette année selon l'organisation suivante :

- Pour les départements de l'Ain et de la Loire : le mercredi 13 février 2013 de 9h à 16h, le matin pour une présentation détaillée de la journée Défense et Citoyenneté et l'après midi à l'hôpital d'instruction des armées Desgenettes.

- Pour le département du Rhône : le mercredi 20 février 2013 de 9h à 17h à la Base aérienne 278 d'Ambérieu-en-Bugey

Un courrier sera adressé à chaque établissement mais vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès de notre Délégué du Trinôme Académique, M. Nicolas Rosset, IA-IPR de sciences physiques et chimiques à l'adresse suivante : nicolas.rosset@ac-lyon.fr

Selon vos intérêts et vos disponibilités, vous pouvez vous inscrire à une journée différente de celle de votre département d'exercice.

- Rappelons également l'existence du site du Trinôme Académique pour l'Académie de Lyon qui recense un grand nombre de ressources et qui rend compte de l'actualité en matière de Défense. Il est consultable à l'adresse suivante : <http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/trinome-academique/>

Prix et concours

- **Concours national de la Résistance et de la Déportation**

Nous tenons encore à féliciter les enseignants et leurs élèves qui s'engagent chaque année dans ce concours : nous rappelons que cette année la date de l'épreuve écrite individuelle pour les catégories 1 (lycée) et 4 (collège) se déroulera le vendredi 22 mars 2013. Quant aux travaux collectifs, ils devront être rendus au plus tard le vendredi 29 mars 2013

- **Prix des droits de l'homme « RENÉ CASSIN » :**

Ce prix vise à récompenser les meilleurs projets d'éducation aux droits de l'homme réalisés dans les établissements secondaires publics et privés sous contrat.

Pour le concours 2012-2013, les élèves sont invités à travailler sur le thème des droits à l'expression, l'information et la participation des enfants et des jeunes, inscrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant.

Les dossiers de candidature doivent être transmis au Rectorat - Bureau DOS3 - avant le 10 mai 2013. Ils doivent comporter un descriptif du projet, rédigé sur le formulaire en annexe du BIR n°5 du 24 septembre 2012 ainsi que toutes les pièces jugées nécessaires à la compréhension et à l'évaluation du projet. Pour plus d'informations, pensez à vous référer au BIR n°5 du 24 septembre 2012.

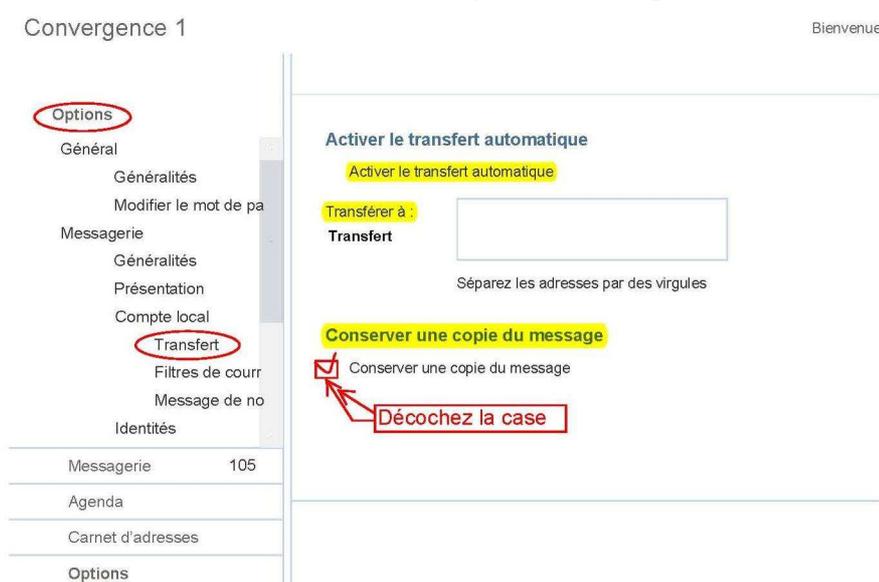
Messagerie académique et liste de diffusion

Nous vous rappelons que les envois d'informations se font via la messagerie académique.

Nombre d'entre vous ont judicieusement choisi le renvoi automatique vers une adresse personnelle.

Afin d'éviter la saturation de la boîte aux lettres, qui pourrait bloquer le renvoi, vous devez vérifier si l'option « nettoyage automatique de la boîte » est bien activée. Pour ce faire, vous devez vous connecter à la messagerie académique, puis :

- 1) cliquer sur l'onglet « Options » qui se trouve en bas à gauche de la page,
- 2) Parmi les propositions, cliquer sur « Transfert » dans l'onglet « Messagerie »,
- 3) Apparaît la boîte de dialogue suivante :
 - pour activer le renvoi automatique, renseignez la cadre « transfert » avec l'adresse de messagerie que vous voulez utiliser
 - décochez la case « Conserver une copie du message »



Rappel pour une première activation de la messagerie académique :

- Connectez-vous à l'adresse suivante

<https://bv.ac-lyon.fr/infocompte>

- suivez les instructions. Il vous sera demandé votre NUMEN et votre date de naissance.

Nous souhaitons à toutes et à tous bon courage pour cette année 2013 et nous vous remercions par avance de votre investissement.

Très cordialement

Les IA-IPR d'Histoire et Géographie

Frédérique HANNEQUIN
Christine LAUER

Marie-Laure JALABERT
Catherine VERCUEIL